

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FC06667

Par acte SSP du 13/01/2022 il a été constitué une EURL dénommée :

MONTOUT PRESTATIONS

Siège social : Section Pichery 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT

Siège : M P

Capital : 100€.

Objet : La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables. La vente peut être dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles.

Apporter son soutien à des personnes en situation de fragilité, soit du fait de leur situation économique et sociale, soit du fait de leur situation personnelle et particulièrement de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social.

Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.

Concourir au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que l'activité de l'entreprise soit liée à l'un des deux objectifs précédents.

Conseil, audits, études, formation, insertion auprès des directions ou des services des entreprises, des institutionnels et des particuliers.

La prospection, l'achat et/ou la vente et la location, de tous terrains, de tous meubles et immeubles pour son compte propre uniquement.

La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous fonds ou établissements ayant les mêmes activités.

La participation de la Société par tous les moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ; la conception, la création, la commercialisation - directe ou indirecte par l'intermédiaire notamment de tout licencié de tous produits et de tous services pouvant être distribués sous les marques, logos ou emblèmes lui appartenant, ou sous toute marque, logo ou emblème nouveau que la société pourrait détenir ou déposer. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Gérant : M MONTOUT Steve Yann, Section Pichery 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06668

Par acte SSP du 13/01/2022 il a été constitué une EURL dénommée :

MONTOUT CONCEPTS

Siège social : Section Pichery 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT

Siège : M C

Capital : 100€

Objet : La fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables. La vente peut être dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles.

Apporter son soutien à des personnes en situation de fragilité, soit du fait de leur situation économique et sociale, soit du fait de leur situation personnelle et particulièrement de leur état de santé ou de leurs besoins en matière d'accompagnement social ou médico-social ;

Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social ou au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale.

Concourir au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique ou à la solidarité internationale, sous réserve que l'activité de l'entreprise soit liée à l'un des deux objectifs précédents ;

Conseil, audits, études, formation, insertion auprès des directions ou des services des entreprises, des institutionnels et des particuliers.

La prospection, l'achat et/ou la vente et la location, de quelque manière que ce soit, de tous terrains, de tous meubles et immeubles pour son compte propre uniquement.

La création ou l'acquisition et l'exploitation de tous fonds ou établissements ayant les mêmes activités.

La participation de la Société par tous les moyens et sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer ; la conception, la création, la commercialisation - directe ou indirecte par l'intermédiaire notamment de tout licencié de tous produits et de tous services pouvant être distribués sous les marques, logos ou emblèmes lui appartenant, ou sous toute marque, logo ou emblème nouveau que la société pourrait détenir ou déposer. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Gérant : M MONTOUT Steve Yann, Section Pichery 97140 CAPESTERRE DE MARIE GALANT.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

MODIFICATIONS

FC06664

SPENCER AGENCY

SAS au capital de 2.000€.

Siège social : 39 Rue Ferdinand forest, Immeuble Orlando Zi Jarry 97122 BAIE MAHAULT.
RCS 892 179 508 POINTE À PITRE.

Le Gérant, en date du 23/08/2021, a décidé de modifier l'objet social comme suit, à compter du 01/09/2021 : Conception de programme informatiques, Création et implantation de logiciels systèmes réseaux. Création d'application, logicielles et page web Adaptation de logiciels ou d'application existante. Mention au RCS de POINTE À PITRE.

FC06665

NANNY MARY

SASU au capital de 200€

Siège social : Route de Malesco, 815 97160 LE MOULE
RCS 889 040 135 POINTE À PITRE

L'associé unique, en date du 14/01/2022, a décidé à compter du 14/01/2022 de :

- transférer le siège social au Route des Marais, Saint-François, Guadeloupe, France, LABARTHE 97118 ST FRANCOIS

- modifier la dénomination sociale qui devient : FOR'MATYS

- modifier l'objet social comme suit : FORMATION AIDE A LA PERSONNE
Mention au RCS de POINTE À PITRE

FC06669

LOWSAND ET FILS

SARL au capital de 7.630€

Siège social : fonds budan 97122 BAIE MAHAULT
RCS 490 367 711 POINTE À PITRE

Le Gérant, en date du 12/06/2020, a décidé de transférer le siège social au Morne Labrousse, Entrée Blandin, Droite 97190 LE GOSIER, à compter du 01/12/2021.

Mention au RCS de POINTE À PITRE

DISSOLUTION

FC06671

AVIS DE DISSOLUTION

Par jugement du 6 mai 2021, le Tribunal Judiciaire de BASSE-TERRE a prononcé la

dissolution anticipée, à la demande d'un associé, de la SCI YAGAMI, société civile immobilière au capital de 1.000 euros, dont le siège social est Enclos Sainte-Marie, Trou Caverne Ouest, 97116 POINTE-NOIRE, immatriculée au RCS de BASSE-TERRE sous le numéro 508 311 529.

Par ordonnance du 23 septembre 2021, le Président du Tribunal Judiciaire de BASSE-TERRE a désigné M^e Marie-Agnès DUMOULIN pour procéder aux opérations de dissolution anticipée, 7, rue du Morne Ninine, La Marina, 97190 GOSIER adresse à laquelle devront être notifiés tous les actes, documents ou correspondances concernant cette dissolution.

Tous les actes et pièces de cette dissolution seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BASSE-TERRE.

Pour avis

Le liquidateur

MARCHÉ PUBLIC

FC06670



AVIS DE MARCHÉ

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur
I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Numéro national d'identification : 23971001500029, avenue Paul LACAVE Petit Paris, Point(s) de contact : Frantz VERVERT, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59) 05 90 80 97 41, Courriel : fververt@regionguadeloupe.fr, Fax : (+59) 05 90 80 41 59, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) INTITULÉ DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Saint-Rose et Lamentin)-Rescindement et compensations hydrauliques.

Numéro de référence : MF22-001.002.003.

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45233142

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Saint-Rose et Lamentin)-Rescindement et compensations hydrauliques.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 470 397 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 3

Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Détournement et restaura-

tion du lit et des berges de la rivière Anceaneau Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45262640

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution : Communes de Sainte-Rose et Lamentin(Guadeloupe).

II.2.4) Description des prestations : Détournement et restauration du lit et des berges de la rivière Anceaneau

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50%

2. Planning / Pondération : 10%

3. Insertion professionnelle / Pondération : 5%

Prix :

1. Prix / Pondération : 35%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 282 709 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 9

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Terrassement

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Création de zones de compensation hydraulique.

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45262640

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution : Communes de Saint-Rose et de Lamentin (Guadeloupe).

II.2.4) Description des prestations :

Création de zones de compensation hydraulique.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50%

2. Planning / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 174 127,60 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en jours : 195

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Terrassement

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Effacement du seuil de "Conodor".

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45262640

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR
Lieu principal d'exécution : Communes de Saint-Rose et Lamentin(Guadeloupe).

II.2.4) Description des prestations : Effacement du seuil de "Conodor".

II.2.5) Critères d'attribution critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité
1. Valeur technique / Pondération : 50%
2. Planning / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 40%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 13 560,40 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 4
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options
Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Mots descripteurs : Terrassement

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Voir règlement de la consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

25 février 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 28 février 2022 - 12:00 Lieu : Basse-Terre(Guadeloupe).

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, 6, rue Victor HUGUES, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.la-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré contractuel avant la signature du marché et référé contractuel après la signature du marché, recours en contestation de validité 2 mois après l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
21 janvier 2022

FC06672



AVIS DE MARCHÉ

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Région Guadeloupe, Numéro national d'identification : 23971001500029, avenue Paul LACAVE Petit Paris, Point(s) de contact : Frantz VERVERT, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59) 05 90 80 97 41, Courriel : fververt@regionguadeloupe.fr, Fax: (+59) 05 90 80 41 59, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.region-guadeloupe.fr

Adresse du profil acheteur : http://www.eguadeloupe.com

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.eguadeloupe.com

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : http://www.eguadeloupe.com

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : http://www.eguadeloupe.com

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Déviation de la RN2 au droit de La Boucan(communes de Sainte-Rose et Lamentin)-Rétablissement de l'ex-RN2 et giratoire de Nolivier.

Numéro de référence : MF22-003.004.

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45233120

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Déviation

de la RN2 au droit de La Boucan (communes de Sainte-Rose et Lamentin)-Rétablissement de l'ex-RN2 et giratoire de Nolivier.

II.1.5) Valeur totale estimée : Valeur hors TVA : 636 451,60 euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Terrassement

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Travaux préparatoires, terrassements, assainissement, chaussée, signalisation, aménagements paysagers.

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 45233120

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution : Communes de Sainte-Rose et Lamentin (Guadeloupe).

II.2.4) Description des prestations : Travaux préparatoires, terrassements, assainissement, chaussée, signalisation, aménagements paysagers.

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 45%

2. Planning / Pondération : 10%

3. Insertion professionnelle / Pondération : 10%

Prix :

1. Prix / Pondération : 35%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 611 012 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Terrassement

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité

professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Voir règlement de la consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection : Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure
Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

25 février 2022 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au : 28 février 2022

ou

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 28 février 2022 - 12:00 Lieu : Basse-Terre (Guadeloupe).

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, 6, rue Victor HUGUES, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59) 05 90 81 45 38, Courriel : greffe.la-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel avant la signature du marché et référé contractuel après la signature du marché. Recours en contestation de validité 2 mois après l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
21 janvier 2022